



Travaux non conforme et achat de maison

Par Grrrrr

Bonjour

Nous souhaitons acheter une maison. Nous avons signer le compromis de vente en mars.
Les vendeurs devaient fournir l'autorisation de travaux des menuiseries car elles ont toutes été changees il y a 6 ans.
Hors il n'est pas possible d'obtenir cette régularisation car ils ont mis des fenêtres ne PVC avec stores ce qui n'est pas autorisés dans cette commune. C'est problématique à plusieurs niveaux mais surtout au fait que nous souhaitons isoler la maison mais sans ce papier nous n'aurons pas l'autorisation.
L'agent immobilier nous propose d'accepter la vente mais de renégocier le prix de vente.

Sur quel base décider de la somme que nous demandons à payer en moins?

Je vous remercie pour votre aide.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si ces menuiseries ne sont pas autorisées, vous pourriez faire établir un (ou des) devis pour les remplacer par un modèle autorisé.

Ce devis peut être une bonne base pour la renégociation ...